

Ville de Brignoles (83 170)  
Magasin Municipal / Direction de la Commande Publique

Marché à Procédure Adaptée

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Identification de l'organisme qui passe le marché :** Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 place Carami – BP 307 – 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 Email : [dcp@brignoles.fr](mailto:dcp@brignoles.fr)

Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.ville-brignoles.fr>

Adresse Internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>

**Type de pouvoir adjudicateur :** Collectivité territoriale.

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet du marché :** FOURNITURE DE MOBILIER DE BUREAU POUR LES SERVICES MUNICIPAUX EN 2 LOTS SUR 3 ANS.

**Type de marché :**

Accord cadre mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de fournitures à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 du Code de la Commande Publique.

**Mode de passation :** Accord-cadre mono attributaire à procédure adaptée conclu suivant les dispositions des articles L.2123-1, L.2125-1 – R.2123-1, R.2121-8, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la Commande Publique.

**Caractéristiques du marché :**

Les gammes de mobilier devront être traitées non feu et de finition mélaminée ou stratifiée. Elles sont destinées à l'équipement mobilier des agents disposant de matériel informatique.

Le mobilier devra assurer aux usagers un bon confort de travail grâce à la prise en compte des contraintes ergonomiques relatives au travail de bureau et du confort physique (visuel, acoustique, postural).

Le mobilier constituant les postes de travail devra permettre le passage horizontal et vertical des câbles nécessaires à l'alimentation du matériel (matériel informatique, lampe, téléphone).

Les fournitures sont divisées en 2 lots, attribués par marchés séparés, selon la répartition ci-dessous :

Lot n° 1 : « Mobilier de bureau et accessoires divers » - Montant maximum annuel de commande : 50 000 € HT

Lot n° 2 : « Sièges de bureau et chaises pliantes » - Montant maximum annuel de commande : 20 000 € HT

Montant maximum annuel tous lots confondus : 70 000 € HT.

Montant maximum sur 3 ans tous lots confondus : 210 000 € HT

Pour information concernant le lot n°01, la consommation globale sur les 4 dernières années s'élève à environ 60 000 € HT et pour le lot n°02 à environ 25 000 € HT.

Le marché commence à sa date de notification. Sa durée est fixée à 12 mois dans la limite du montant maximum d'engagement prévu ci-dessus. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 36 mois.

**Lieu de livraison des fournitures :** Les fournitures seront toutes livrées sur le territoire de la Commune de Brignoles. Le lieu de livraison des fournitures sera précisé sur chaque bon de commande.

**Code NUTS :** FRL05

**Classification C.P.V.:** 39130000-2 (Mobilier de bureau) – 39131000-9 (Rayonnages de bureau) – 39113000-7 (sièges et chaises divers).

**Variantes :** Non autorisées.

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours.

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** Français.

**Unité monétaire utilisée :** L'euro.

**Date et heure limites de réception des offres :** Le 14 mai 2025 à 17h00

**Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

*1/Possibilité de procédure DUMES :*

*« Cela permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est*

*indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue).*

2/Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Conditions fixées aux articles, R.2142-1 à R.2142-14 et R.2143-11 et R.2143-12 du Code de la Commande Publique et précisées dans le règlement de consultation. Le candidat devra en particulier fournir :

- **Imprimé Cerfa DC1 joint au DCE** ou téléchargeable <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter),

- **Imprimé Cerfa DC2 joint au DCE** ou téléchargeable <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> à compléter),

- **Copie du ou des jugements** prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,

- **Attestation sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L2141-1 à L2141-6 ; L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique (dater et signer la déclaration sur l'honneur **jointe au D.C.E.**)

- Renseignements sur le respect de **l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, **le candidat produit les mêmes documents** concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public.

• Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique :

- Liste des **principales fournitures** livrées et prestations effectuées **au cours des trois dernières années**, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

N.B : Conformément aux dispositions de l'article R. 2143-13 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais :

1/ d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel à condition que l'accès à celui-ci soit gratuit et, le cas échéant, que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires sa consultation,

2/ d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature, toutes les informations nécessaires à sa consultation et que l'accès à ceux-ci soit gratuit.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables, même si celui-ci ne l'a pas

#### **Critères d'attribution :**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Prix des fournitures : 50 % - Valeur technique : 40 % - Délai de livraison : 10 %.

**Modalités d'obtention du dossier de consultation :** Gratuitement sur le site : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

#### **Conditions de remise des offres :**

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

**Renseignements d'ordre administratif :** Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

**Renseignements d'ordre technique :** Mairie de Brignoles – Magasin Municipal – Quartier de Paris – Route du Val – 83170 Brignoles - n° de téléphone : 04 94 86 15 98 - n° de télécopie : 04 98 05 93 78 - Email : [bodino@brignoles.fr](mailto:bodinop@brignoles.fr) - Affaire suivie par Monsieur BODINO Philippe.

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04 94 86 15 98 ou 06 07 04 33 57 - Email : [greffe.ta-toulon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulon@juradm.fr)

#### **Introduction des recours éventuels :**

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.

- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).

- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).

- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.

- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Date d'envoi à la publication :** le 09 avril 2025